Quimper, le 1er octobre 2013

Le SNUipp-FSU du Finistère
Prad Ar Rouz
71 avenue Jacques Le Viol
29000 Quimper

A

M. CUILLANDRE François
Maire de Brest
2, rue Frézier
BP 92206
29222 BREST CEDEX 2

Monsieur le Maire de Brest,

Le SNUipp a été saisi de demandes de collègues faisant part d'un courrier de Madame Belzon, Inspectrice de la circonscripton de Brest Nord, les invitant à mettre en place des concertations avec les personnels municipaux et associatifs impliqués dans la mise en place des TAP.

Si nous sommes convaincus qu'un temps de concertation et d'organisation est nécessaire, ce courrier soulève toutefois quelques interrogations. Après vérification, il ne semble pas que les horaires nécessaires à une telle concertation aient été prévus dans le temps de service du personnel municipal.

C'est donc légitimement que ces personnels se demandent à quels moments pourront se dérouler ces rencontres et dans quelle mesure elles pourront être prises en compte dans leur temps de service.

Le SNUipp est très attaché aux conditions de la nécessaire concertation entre les différents acteurs de la communauté éducative. Du temps doit être dégagé pour cela.

La première réunion devant se dérouler avant les vacances de la Toussaint ou du moins tout de suite après, les directeurs doivent répondre rapidement à Madame l'Inspectrice.

Aussi nous vous serions reconnaissants, Monsieur le Maire, d'apporter une réponse rapide quant à la nécessaire clarification de l'organisation de ces temps de concertation.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes respectueuses salutations.

La secrétaire départementale du SNUipp29
Armelle LE COZ